

Je dois dire que je suis quelque peu sceptique à propos de la construction de cet oléoduc.

Le ministre expliquera-t-il à la Chambre ce qu'il entendait au juste par là?

[Français]

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement):** Monsieur le président, il est évident que l'utilisation d'une langue avec laquelle on est moins familier peut parfois entraîner une certaine confusion. Il est évident que mon scepticisme, c'est le mot que j'ai employé et je ne le rétracte pas, s'appliquait à la proposition relative à un pipe-line de ce genre, et non pas du tout à la Commission nationale de l'énergie. Nous collaborerons dans toute la mesure de nos moyens avec la Commission, justement pour faire valoir nos points de vue sur l'environnement, mais mon scepticisme concerne strictement la possibilité de dommages dans une région fort vulnérable.

[Traduction]

LA DISPONIBILITÉ DES EXEMPLAIRES DE L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE FAITE PAR KITIMAT PIPELINE LIMITED

**M. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de sa réponse que les députés de ce côté-ci de la Chambre acceptent sans aucun doute. Lorsque le ministre a dit hier qu'aucune étude écologique exhaustive n'avait été effectuée, il voulait dire par son ministère. J'aimerais cependant lui poser une question. En effet, le consortium en cause, Kitimat Pipeline Limited a fait une étude sur les risques réels ou potentiels de pollution de l'océan par le pétrole. Or cette étude ne sera pas présentée au ministère en cause ni à l'Office national de l'énergie mais à un comité intergouvernemental, le comité Termpol. Par ailleurs, la société Kitimat Pipeline Limited a fait parvenir quatre ou cinq exemplaires du rapport à des bibliothèques et elle en conserve un exemplaire dans ses bureaux de Vancouver mais ce rapport ne sera pas publié; par conséquent, les habitants de la Colombie-Britannique que cette question touche de très près ne pourront pas le lire. Le ministre peut-il promettre à la Chambre qu'il fera immédiatement le nécessaire, en personne ou par l'entremise de ses collègues, pour veiller à ce que la société Kitimat Pipeline Limited mette des exemplaires du rapport issu de cette étude sur les risques de pollution marine à la disposition des habitants de la Colombie-Britannique qui désirent en prendre connaissance?

● (1430)

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement):** A propos du premier point soulevé par le député, quand j'ai indiqué qu'on n'avait pas fait d'étude écologique complète, j'aurais dû ajouter «encore». Évidemment, nous fournirons des renseignements sur les répercussions écologiques du projet à l'Office national de l'énergie à l'occasion de l'examen de demande. J'ignore si j'ai l'autorité nécessaire pour forcer le groupe mentionné par le député à publier ses données, mais je me renseignerai.

**M. Fraser:** Étant donné que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a parlé il y a quelques minutes ici de la possibilité

### Questions orales

d'imposer un régime plus sévère aux pétroliers, le ministre discutera-t-il au moins avec ses collègues de la nécessité, aux fins des relations publiques, d'insister pour que le consortium fasse tenir des copies de ces études écologiques sur les dangers maritimes à la population de la Colombie-Britannique et à des groupes de citoyens intéressés?

**M. LeBlanc (Westmorland-Kent):** Si le député veut bien songer à ce que j'ai fait relativement à la chasse aux phoques, il constatera que je crois fermement qu'il faut rendre publics tous les renseignements qui concernent des questions controversées dont on ne peut juger que si l'on connaît tous les faits.

[Français]

LA POSSIBILITÉ DE PROHIBER LA CIRCULATION DE PÉTROLIERS DANS LE DÉTROIT DE JUAN DE FUCA

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur le président, je désire poser une question au même ministre.

Je veux revenir également sur la question du naufrage de l'*Argo Merchant*. Est-ce que le ministre compte faire des instances auprès des autorités américaines en vue de limiter, sinon d'éliminer, la circulation de pétroliers dans le détroit de Juan de Fuca?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement):** Monsieur le président, cette question est vraiment d'ordre trop général pour que je puisse y répondre sans examiner ce qu'elle suppose sur le plan international.

LA POSSIBILITÉ D'ÉTABLIR UN PORT DE DÉCHARGEMENT DE PÉTROLIERS À GRAYS HARBOUR, WASHINGTON

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au ministre.

Vu la réponse qu'a donnée le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'effet qu'il veut entamer des conversations avec les autorités américaines, j'aimerais bien savoir si le ministre de l'Environnement serait disposé à suggérer à nos amis et voisins américains qu'un projet en vue d'établir un port de déchargement de pétroliers à Grays Harbour dans l'État de Washington soit réétudié.

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement):** Monsieur le président, je puis sûrement m'engager à considérer cette suggestion et à discuter avec mon collègue.

\* \* \*

[Traduction]

### LES AFFAIRES CULTURELLES

LA DÉLÉGATION CANADIENNE AU FESTIVAL DE LAGOS

**Mlle Coline Campbell (South Western Nova):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé des affaires culturelles. L'honorable représentant sait-il que seulement 31 des 50 membres de la délégation canadienne au Festival de Lagos sont des citoyens canadiens et, dans l'affirmative, est-il prêt à augmenter le nombre de citoyens canadiens qui participent à cet événement?